

DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT/08-414-523 du 04/02/2008

TABLEAU D'AVANCEMENT AU CHOIX AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (APANES) AU TITRE DE L'ANNEE 2008

Références : Art. 58 de la loi 84-16 du 12 janvier 1984 - Art. 24 du décret n° 2005-1215 du 26 septembre 2005 - Décret n° 2006-1732 du 23 décembre 2006 (N° 2007-074G)

Destinataires : Etablissements publics

Affaire suivie par : Mme SAUVAGET - Tel : 04 42 91 72 28 - Fax : 04 42 91 70 06 - mel :
ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

En application des dispositions citées en référence, peuvent être nommés au choix APAENES, les attachés (AAENES) comptant au moins un an dans le 9^{ème} échelon de leur grade et justifiant au 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi d'au moins 7 ans de services effectifs dans un corps ou un cadre d'emplois de catégorie "A".

NB : les AAENES au 9^{ème} échelon sont anciennement les AASU au 9^{ème} échelon.

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe 5 la liste des agents remplissant les conditions. **J'attire votre attention sur le fait que tout agent promouvable qui ne m'aura pas fait parvenir l'ensemble des pièces ne verra pas sa situation examinée de manière approfondie par les membres de la commission administrative paritaire académique réunie à cet effet.**

Les fonctionnaires intéressés rempliront la « **fiche de renseignements** » (annexe 1) ainsi que la fiche « **carrière** » (annexe 2) qu'ils signeront à l'emplacement réservé à cet effet et qu'ils remettront à leur chef d'établissement ou de service.

Le chef d'établissement ou de service apposera son visa sur la « **fiche de renseignements** » remise par l'agent. Après consultation de l'imprimé « **critères d'évaluation des aptitudes** » (annexe 3, page 2 et 3), il portera ses appréciations dans l'annexe 4 « **propositions motivées du ou des chefs de service** » puis remplira, la partie (annexe 3, page 1) « **évaluation de l'agent** ».

Les présidents d'université ainsi que les directeurs des grands établissements joindront un organigramme détaillé situant la place de chaque agent au sein de leur établissement, en indiquant clairement le nombre de personnes pour lesquelles l'agent est le primo-notateur. Les commissions paritaires d'établissement seront obligatoirement consultées pour les agents exerçant en université.

Enfin, une attention particulière sera portée à l'examen des agents promouvables exerçant en ZEP et établissements sensibles.

Vous voudrez bien me faire parvenir ces fiches, sous le timbre **Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques**, le **7 mars 2008**, **déla**i de rigueur.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

III. AUTRES ACTIVITES ACCOMPLIES PAR L'AGENT (acte de formateur, participation jury...) :

Nature de l'activité	Date

Fait à _____ , le _____

Signature du candidat

Visa du chef de service ou du chef d'établissement

Je soussigné(e) _____ atteste que les renseignements fournis dans le cadre de l'inscription au tableau d'avancement du grade d'APAENES pour l'année 2008, sont exacts.

Document à retourner à la DIEPAT 3.01 avant le 7 mars 2008



N°2008-074G
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
R E C T O R A T
DIVISION DE L'ENCADREMENT ET
DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS
ET TECHNIQUES
Personnel administratif de cat. "A"

ANNEXE 2

DEROULEMENT DE CARRIERE

<p>1) Ancienneté de service (au 31/12/2008)</p> <p>- Ancienneté dans le corps</p> <p>2) Note professionnelle</p> <p>Ecart 2005 (de - 5 à + 5)</p> <p>Et écart 2007</p> <p>3) Accès dans le corps actuel par concours</p> <p>4) Fonctions exercées durant les 10 dernières années <i>(compléter le tableau en annexe 1 page 1)</i></p> <p>- Chef de service (rectorat, I.A., enseignement supérieur) CROUS : directeur de plusieurs unités de gestion</p> <p>- Chef de bureau (rectorat, I.A., enseignement supérieur) CROUS : directeur d'une unité de gestion</p> <p>- Agent comptable : établissement du 2° degré</p> <p>- Gestionnaire matériel* : établissement du 2° degré</p> <p>- Fonctions spécifiques : joindre obligatoirement la fiche de poste</p> <p>5) Fonctions d'intérim durant les 10 dernières années (≥ 3 mois sur les 10 dernières années)</p> <p>- Agent comptable</p> <p>- Responsable unités de gestion du CROUS</p> <p>- Chef de service et de division (rectorat, I.A., enseignement supérieur)</p>	<p>.... ans mois jours</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>depuis le</p> <p>du au</p>
---	--

*** Pour les gestionnaires matériel uniquement :**

J'ai pris connaissance du fait que ma nomination éventuelle dans le grade d'APAENES impliquera un changement de fonctions et par voie de conséquence un changement d'affectation. Je m'engage donc à prendre tout poste proposé dans l'Académie.

NOM : **Prénom :** **Signature de l'agent :**

Document à retourner à la DIEPAT 3.01 avant le 7 mars 2008

EVALUATION DE L'AGENT
(grille de critères d'appréciations)

CRITERES		Excellent	Très Bien	Bien	Passable	Insuffisant
Capacité de l'agent	Connaissances					
	Capacités de travail					
	Sens de l'analyse					
	Aptitudes organisation et animation					
Connaissances Techniques	Relatives à la fonction occupée					
	Relatives à d'autres fonctions					
Comportement	Attitude générale					
	Sens des relations et de la communication					
Sens des Responsabilités	Capacités d'initiatives personnelles					
	Capacités d'encadrement					
Dynamisme Efficacité	Dans les fonctions occupées					
	Sur un plan plus général					
Résultats Obtenus	Progrès réalisés					
	Contributions de l'agent					
Aptitude à exercer des fonctions supérieures	Implication au delà des fonctions actuelles					
	Capacité à exercer des fonctions supérieures					

Signature du chef d'établissement ou de service :

L'intéressé(e)

Vu et pris connaissance le :

Document à retourner à la DIEPAT 3.01 avant le 7 mars 2008

CRITERES D'EVALUATION DES APTITUDES (CONTENU)

I - CAPACITE DE L'AGENT

1) Connaissances

- Connaissances générales administratives (règles administratives, statut des fonctionnaires, organisation générale de l'éducation nationale, règles essentielles du fonctionnement de l'administration, lois de décentralisation et de déconcentration, contentieux administratif, réglementation financière et comptable).
- Connaissances professionnelles.
- Capacité à les actualiser, à les utiliser, à les communiquer.

2) Capacité de travail

- Aptitude de l'agent à remplir ses fonctions, à organiser son travail et à le réaliser dans les meilleures conditions.

3) Sens de l'analyse

- Capacité d'analyse et de synthèse permettant de distinguer l'essentiel de l'accessoire.

4) Aptitude à l'organisation et l'animation d'une équipe administrative

- Qualités d'organisation, animation, coordination, formation des collaborateurs.

II - CONNAISSANCES TECHNIQUES

1) Relatives à la fonction occupée

2) Relatives à d'autres fonctions

- Acquises au cours de la carrière et permettant à l'agent d'être immédiatement opérationnel dans un autre poste ou à un autre niveau de responsabilité.

III - COMPORTEMENT

1) Attitude générale

- Assiduité, disponibilité, conscience professionnelle, sens de la rigueur et du travail bien fait.

2) Sens des relations et de la communication

- Relations avec les supérieurs hiérarchiques, les collègues de travail, les personnels placés sous son autorité, les partenaires, les administrés et les usagers.
- Aptitudes à communiquer, dialoguer, écouter.

IV - SENS DES RESPONSABILITES

1) Capacités d'initiatives personnelles

- Initiatives prises, actions menées, esprit de décision.

2) Capacités d'encadrement

- Direction d'une équipe administrative.

V - DYNAMISME ET EFFICACITE

1) Dans les fonctions occupées

- Efficacité dans l'organisation du travail, la rapidité d'exécution, la qualité, le suivi, la coordination, le contrôle, la maîtrise du temps.

2) Dans un cadre plus général

- Capacité de s'investir, participation à la bonne marche du service, de l'établissement, ouverture vers l'extérieur.

VI - RESULTATS OBTENUS

- A apprécier non seulement dans les fonctions proprement dites, mais également dans le cadre plus général de l'établissement ou du service.

1) Modifications apportées, améliorations constatées, progrès réalisés dans les différents domaines d'activité.

- Organisation et fonctionnement de l'unité de travail.
- Gestion des ressources humaines.
- Relations internes et externes.
- Correction des insuffisances et résolution des problèmes rencontrés.
- Meilleure adaptation à l'évolution des missions et des métiers.
- Adéquation des résultats obtenus et des objectifs et projets du service ou de l'établissement.
- Qualité du service rendu aux administrés et usagers.

2) Participation, apport, contribution du candidat aux réalisations témoignant de ses compétences et aptitudes.

- Idées constructives.
- Choix des solutions.
- Décisions.

VII - APTITUDES A EXERCER DES FONCTIONS SUPERIEURES

Il convient surtout d'indiquer si l'agent manifeste le désir de s'impliquer au delà de ses fonctions et si ses capacités lui permettraient d'occuper des fonctions supérieures.



N°2008-074G
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
R E C T O R A T
DIVISION DE L'ENCADREMENT ET
DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS
ET TECHNIQUES
Personnel administratif de cat. "A"

ANNEXE 4

**PROPOSITIONS MOTIVEES DU OU DES CHEFS DE SERVICE
pour l'inscription au tableau d'avancement
au grade d'APAENES au titre de l'année 2008**

⇒ **Avis du supérieur hiérarchique direct** (en EPLE, du gestionnaire ou de l'agent comptable de rattachement) :

A
Nom et qualité du signataire

le

SIGNATURE :

⇒ **Avis du chef d'établissement ou de service** :

Favorable

Défavorable

A
Nom et qualité du signataire

le

SIGNATURE :

Vu et pris connaissance
A

le

Signature du candidat :

Document à retourner à la DIEPAT 3.01 avant le 7 mars 2008

**Liste des agents promouvables au tableau d'avancement
au grade d'APAENES au titre de l'année 2008**

Mme AUROUZE Claire	Mme GAILLARD Sylvie
M. BALDACCHINO Alain	Mme GARREC Sylvie
M. BASTRIOS Alain	Mlle GASTAUD Brigitte
M. BECK Denis	Mme GAUREL Florence
Mlle BEGUIER Brigitte	Mme GAUTHEUR Brigitte
M. BERARD Jean-Christophe	Mme GAYRAUD Nelly
M. BERGE Jean-Henri	Mme GILLARD Emmanuelle
M. BERTRAND André	Mme GINIEL Noëlle
M. BERTUSSI Dominique	Mme GIRARDY Monique
M. BEVILACQUA Guy	Mme GOUDARD Françoise
M. BEYER Joseph	M. GOUIRAN Michel
M. BIGNELL Gérard	Mlle GRAMMON Chantal
Mme BLACHE Michelle	Mme GUIBERT Françoise
M. BOUANANI Afife	Mme HA VINH DE LAZZARI Brigitte
Mme BOULE Michèle	M. HELLERINGER Jacques
M. BREYSSE Jean-Pierre	Mme HENRY Ghislaine
M. BUJEAU Philippe	Mme HOUILLON Evelyne
Mme CAMPION Marie-Andrée	Mme HUET Chantal
M. CARICHON Thierry	M. IAFOLLA Vincent
M. CARRENO Paul Bernard	M. JABOUIN Daniel
M. CAZAUX Claude	M. JEZEQUEL Jean-François
Mme CELLA Colette	M. KHADIR Larbi
Mme CHAMLA GANEM Zina	Mme LACHASTRE Marie-France
M. CHAVANNE Christian	Mme LALAGUE Agnès
M. CLAVEL Jean-Louis	Mme LAPERCHE Marie-Luce
M. CLUZEL Vincent	Mlle LAURE Thérèse
Mlle COHEN Chantal	Mme LHERMET Geneviève
Mme COLONNA Chantal	Mme LIENHART Françoise
Mme COUTTET LOVERA Anne Carol	Mme MARGOT Martine
Mme CRAPOULET Annie	Mme MARIN Micheline
M. CUNCI Jean-Claude	Mme MEDJEBEUR Marie-France
Mme D ONORIO DI MEO Marie-Claude	Mme MERCIER Françoise
Mme DANZIN Sophie	Mme MONICARD Chantal
Mme DE REYDET DE VULPILL Ghislaine	Mme MORE Ghislaine
Mme DESJARDIN Christiane	Mme MOUGEOT Brigitte
M. DEVRIESE Michel	Mme MUTSCHLER Hélène
M. DIVITA Daniel	Mme NOGUE Maïté
M. DOUKHAN Serge	Mme NOIRAY Catherine
M. DRIVET Jean-Michel	Mlle OLIVIER Anne-Marie
Mlle DUMON Françoise	Mme PACCHIONI Martine
Mme DUTERTRE Sylviane	Mme PARE Christine
Mme ECH CHAFAI Marie-Hélène	Mlle PEREZ Marie-Pierre
Mme FAREVEL Claude	Mlle PIANA Annie
M. FERRERO Guy	M. PICARD Dominique
M. FEVAT Jean-Michel	Mme PINARD Catherine
Mme GAGNEPAIN Françoise	Mme PLANQUE Eliane

M. PREVOLI Jean-Luc
Mme PREVOT Danielle
Mlle PUGET Françoise
M. RANCON Stéphane
M. RICHOU Jean-Jacques
Mme RIOU Roselyne
M. ROGER Jean-François
Mme ROGERET Dominique
Mme ROGIER GRENON Catherine
M. ROUX Denis
Mme ROUX Marie-Rose
Mme SAIGNE Claudine
Mme SAINT-JOLY Lucette
Mme SASSOON Véronique
M. SEGER Raymond

Mme SILVESTRE Marie-Jeanne
M. STEFANI Gérard
Mme TALASSINOS Paulette
M. TAVERNIER Alain
Mme TESSIER Fanchon
Mme THERON Agnès
Mme THESSANDIER Bernadette
Mme THINQUE Corinne
M. VELASCO Jean
Mme VIARD Anne-Marie
Mme VIVIEN Martine
M. VOLLE Jean-Marie
Mme ZENATTI Colette
M. ZENATTI Gérard